

Annexe 6 - Plan des abords du projet

Orthophotographie couvrant l'établissement et ses abords au-delà de 100 m

Références cadastrales : Section A, parcelles n° 1981 et 44 (unité foncière de l'exploitation). Vue large (haut) : l'établissement est repéré par le cercle jaune, à l'est du bourg de L'Éguille, en bordure du chenal de la Seudre. Vue rapprochée (bas) : emprise bâtie de l'exploitation.

2. Vue AÉRIENNE avec localisation du projet



Affectation des constructions et terrains avoisinants : chenal de la Seudre et marais de la Seudre (claires et bassins ostréicoles) au contact de l'établissement ; voirie D733 et rue de l'Écluse ; bourg de L'Éguille (habitations) à l'ouest. Les constructions voisines sont des bâtiments liés aux activités conchylicoles du secteur Aor. Cours d'eau et plans d'eau dans le rayon de 100 m : chenal de la Seudre et claires du marais.

Le projet est situé au sein de l'emprise professionnelle existante, sur une surface déjà bétonnée avant la réalisation de la chambre froide. Source : orthophotographies du dossier environnemental 2025 relatif au même établissement (décision DREAL n° 2025-18406).